

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 10 FÉVRIER 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 10 février 2025 à 19h00, au Centre Multifonctionnel sous la présidence de monsieur le maire, Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais

Messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2025-02-025 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 et de la séance extraordinaire du 6 février 2025
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements de janvier 2025
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer de janvier 2025
7. Dépôt des états de revenus et dépenses
8. Correspondance
9. Dons ou commandites
10. Paiements de factures
11. Autorisation d'abonnement et nomination de 2 délégués
12. Programme de supplément au loyer 2022-2024 – Office d'Habitation Baie des Chaleurs
13. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel
14. Offre de services professionnels -Écho-Tech H₂O mesures d'accumulation de boues dans les étangs aérés
15. Bilan 2024 – association des pompiers de Port-Daniel-Gascons
16. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires par les membres du conseil
17. Autorisation de destruction de documents nominatifs et documents inactifs d'années antérieures
18. Offre de services -Ganex
19. Proposition de services – H₂LAB
20. Offre de service Tetra Tech QI – projet d'alimentation en eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons
21. Programme d'aide financière 2024 – volet entretien des route locales (ERL) du programme d'aide à la voirie locale – Ministère des Transports
22. Soumission pour photocopieur Canon
23. Autorisation au directeur général – publication d'un appel d'offres – mandat du contrôle qualitatif
24. Demande d'achat – service incendie
25. Demande de résolution – bouge jusqu'au bout du monde
26. Autorisation au DLCT – reddition de compte – parc Marguerite-Rose
27. Autorisation au DLCT – entente avec circonflexe

28. Demande du cercle des fermières de Gascons
29. Autorisation au directeur général – 2^{ième} affichage pour le poste d'opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et égout
30. Affaires nouvelles :
 - a) Attribution de la concession alimentaire du Centre Plein Air La Souche pour la saison hivernale 2025
31. Période de questions
32. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-026 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2025

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 et de la séance extraordinaire du 6 février 2025 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-027 5. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔTS DIRECTS DE JANVIER 2025

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que pour la période de janvier 2025 : la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #916860 à #916903 au montant de 44 334.36\$, #917016 à #917167 au montant de 72 371.74\$, la liste des prélèvements portant les numéros #902047 à #902090 au montant de 131 331.25\$ et les dépôts directs #2150 à #2194 au montant de 170 367.79\$, le tout pour un grand total de 418 405.14\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par le greffier-trésorier via sa délégation de pouvoir.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2025-02-028 6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE JANVIER 2025

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer de janvier 2025 au montant de 225 864.44\$ et autorisent le paiement des factures.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2025-02-029 7. DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JANVIER 2025

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement que les états de revenus et dépenses de janvier 2025 soient déposés et adoptés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

8. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- Lettre de remerciement de la part de la SÉPAQ (réserve faunique de Port-Daniel)
- Lettre de madame Francine Deraîche McInnis; demande suite au décès de monsieur Robert McInnis (voir «affaires nouvelles»)

2025-02-030 9. DONS OU COMMANDITES

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants :

- Cœur et AVC : 50\$
- Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 50\$
- Association Fibromyalgie et Douleur Chronique Matapédia/Percé (AFDCMP) : 50\$
- Sclérose en plaques (SP) : 50\$
- Coupe Atlantic/Coupe Challenge Qc: 50\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-031 10. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes;

- Tetra Tech QI Inc. : facture reliée pour les honoraires professionnels dans le cadre du projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons au montant de 1 821.53\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au projet d'aqueduc et d'égout de Gascons.
- VRSB arpenteurs-géomètres : facture reliée aux honoraires professionnels pour les plans d'acquisitions, de servitudes et droit de passage et description technique au montant de 5 741.58\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au projet d'aqueduc et égout de Gascons.
- Construction Jean & Robert Ltée : facture reliée au déménagement d'un cabanon pour le projet du parc Marguerite-Rose au montant de 787.50\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au « projet de développement ».

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

Greffier-trésorier

2025-02-032 11. AUTORISATION D'ABONNEMENT ET NOMINATION DE 2 DÉLÉGUÉS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal autorise l'abonnement à l'Unité Régionale Loisir et Sport GÎM au montant de 206\$ pour 2025-2026 et nomme monsieur Éric Huard et madame Isabelle Soucy pour agir à titre de délégués de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-033 12. PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER 2022-2024 – OFFICE D'HABITATION BAIE DES CHALEURS

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal autorise le paiement de la participation financière municipale selon la convention d'exploitation de l'Office d'Habitation Baie des Chaleurs pour le programme de supplément au loyer 2022-2024 au montant de 9 452.31\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-034 13. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES ET À TEMPS PARTIEL

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipale prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier 1 pour l'année 2025 et deux (2) pompiers pour l'année 2026, pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Rocher-Percé en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Rocher-Percé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-035 14. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ÉCHO-TECH H₂O MESURES D'ACCUMULATION DE BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services professionnels de Écho-Tech H₂O pour la mesure d'accumulation de boues pour les étangs no 1, no 2 et no 3 pour l'année 2025 pour un montant forfaitaire de 2 350\$ avant taxes, et une réduction de 10% sera consentie parce que l'offre est acceptée avant le 15 avril 2025. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adopté à l'unanimité des conseillers

15. BILAN 2024 – ASSOCIATION DES POMPIERS DE PORT-DANIEL-GASCONS

Le directeur général dépose au conseil municipal le bilan 2024 de l'Association des pompiers de Port-Daniel-Gascons.

16. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, monsieur le maire, Henri Grenier ainsi que les conseillères mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais et les conseillers, messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais ont déposé leur déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'ils peuvent avoir dans les immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la MRC du Rocher-Percé et dans les personnes morales, des sociétés, des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont les membres font partie.

2025-02-036 17. AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS NOMINATIFS ET DOCUMENTS INACTIFS D'ANNÉES ANTÉRIEURES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la destruction de documents nominatifs et inactifs d'années antérieures par les Ateliers Actibec 2000 Inc. et autorise le paiement de la facture à sa réception.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-037 18. OFFRE DE SERVICES – GANEX

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal :

- Accepte l'offre de services de Ganex pour la vérification de 2 débitmètres et 1 compteur au montant de 2 618.40\$, avant taxes.
- Cette dépense sera payable à la réception de la facture et sera inscrite au surplus affecté «aqueduc Port-Daniel».

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-038 19. PROPOSITION DE SERVICES – H₂LAB

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la grille tarifaire soumis par H₂LAB pour l'analyse des tests d'eau pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-039 20. OFFRE DE SERVICES – TETRA TECH QI INC. – PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES – SECTEUR GASCONS

CONSIDÉRANT l'avancement du projet d'alimentation en eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons;

CONSIDÉRANT QUE le mandat d'honoraires professionnels en ingénierie avait été donné de façon partielle en 2020;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réactiver les items #10 et #12 du bordereau d'appel d'offres pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux étaient prévus en septembre 2020 mais finalement réalisés en 2025. Il y a lieu d'ajuster les prix.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil accepte le nouveau prix soumis par Tetra Tech QI Inc., basé sur la variation des prix à la consommation entre septembre 2020 et décembre 2024 pour les items suivants :

- Item #10 – gestion de l'appel d'offre au montant de 22 081\$
- Item #12 – élaboration du mandat de contrôle qualitatif pour le laboratoire au montant de 5 779\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-040 21. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE 2024 – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES (ERL) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 199 339 \$ pour l'entretien des route locales pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons atteste les frais encourus de 199 339 \$ pour les routes locales 1 et 2 de l'année civile 2024;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par monsieur Denis Langlois résolu et adopté que la municipalité de Port-Daniel-Gascons informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe la municipalité, conformément aux objectifs du volet – Entretien des routes locales.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-041 22. SOUMISSION POUR PHOTOCOPIEUR CANON

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur actuel (à l'étage) est devenu obsolète;

CONSIDÉRANT QU'il y a des bris fréquents quand il y a beaucoup de photocopies à produire;

CONSIDÉRANT QU'avec un photocopieur performant, le bulletin municipal pourrait être imprimé à la municipalité et non à l'imprimerie (coût et délai);

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par Sertek Informatique pour un photocopieur de modèle Canon IR ADC C58401 au montant de 176.62\$/mois + taxes pour un terme de 66 mois et autorise le directeur général à signer tous les documents relatifs à cette entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-042 23. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – PUBLICATION D'UN APPEL D'OFFRES – MANDAT DU CONTRÔLE QUALITATIF

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à la publication sur le système électronique d'appel d'offres publics (SEAO) concernant le mandat de contrôle qualitatif – Laboratoire dans le cadre du projet d'alimentation, distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-043 24. DEMANDE D'ACHAT – SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE les pompiers de la municipalité doivent procéder à la désinfection de leurs habits de combat régulièrement;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une laveuse réduira le délai de retour de ces habits étant lavés et séchés à la caserne;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu;

QUE le conseil municipal accepte la demande d'achat du service incendie pour une laveuse de type industrielle pour la désinfection des habits de combat au montant de 1 461.99\$, avant taxes qui comprend une garantie prolongée de 4 ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-044 25. DEMANDE DE RÉOLUTION – BOUGE JUSQU'AU BOUT DU MONDE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Bouge pour que ça bouge et l'École Antoine Bernard désirent organiser une course à relais entre Carleton-sur-Mer et Gaspé le 11 et 12 mai prochain en raison de l'annulation de la course du Grand Défi Pierre Lavoie (GDPL);

CONSIDÉRANT QUE 120 à 160 jeunes de secondaire 1 à 5 participeront à l'événement et s'entraîneront pendant plusieurs semaines;

CONSIDÉRANT QUE cette course a pour objectif de promouvoir les saines habitudes de vie et le plaisir de bouger;

CONSIDÉRANT QUE les participants vont courir à relais le long de la route 132 et qu'ils seront suivis par un accompagnateur adulte à vélo ainsi qu'une camionnette de sécurité.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu :

- QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le passage des élèves sur l'accotement de la route 132 lors de la course qui se tiendra le 11 et 12 mai 2024. Cependant, Bouge pour que ça bouge devra obtenir les autorisations requises du Ministère des Transports et de la Sécurité du Québec;
- QUE les coureurs soient visibles et aient une attitude sécuritaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-045 26. AUTORISATION AU DLCT – REDDITION DE COMPTE – PARC MARGUERITE ROSE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme;

- à procéder à la reddition de compte concernant le projet du parc Marguerite-Rose dans le cadre du programme PRIMA;
- à signer tous les documents relatifs à ce projet auprès du ministère

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-046 27. AUTORISATION AU DLCT – ENTENTE AVEC CIRCONFLEXE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par Sylvie Blais et résolu que le conseil autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme à signer les documents relatifs à l'entente de prêt d'un coffre à jouer qui sera mis

à la disposition des utilisateurs du parc Marguerite-Rose et ce gratuitement, lors de la période estivale.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-047 28. DEMANDE DU CERCLE DES FERMIÈRES DE GASCONS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons sera l'hôte du congrès régional de la Fédération des cercles de fermières qui aura lieu les 2 et 3 mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'événement attirera plus de 150 congressistes et aura une retombée positive pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire venir en aide au bon déroulement de l'événement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal accepte la demande du cercle des fermières de Gascons en faisant l'achat de 24 nappes en tissu au prix de 672\$ + taxes pour décorer les tables des membres présents, qui serviront pour d'autres événements également, ainsi que la fourniture de pochettes aux couleurs et logo de la municipalité pour y insérer la documentation requise pour le congrès en plus d'en faire un souvenir de leur passage dans notre municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-048 29. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – 2^{IÈME} AFFICHAGE POUR LE POSTE D'OPÉRATEUR ADJOINT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à un 2^{ième} affichage pour le poste d'opérateur adjoint au réseau d'aqueduc et d'égout.

Adopté à l'unanimité des conseillers

30. AFFAIRES NOUVELLES

2025-02-049 a) Plaque funéraire

Suite au décès de monsieur Robert McInnis, qui a participé à la vie municipale pendant plusieurs années en tant que maire, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu unanimement qu'une plaque funéraire soit émise à son nom.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-02-050 b) Attribution de la concession alimentaire du Centre Plein Air La Souche pour la saison hivernale 2025

CONSIDÉRANT que la municipalité de Port-Daniel-Gascons souhaite maintenir l'offre de services au Centre plein air La Souche afin de favoriser l'attractivité touristique hivernale et d'assurer une expérience de qualité aux visiteurs et aux résidents locaux ;

CONSIDÉRANT que l'exploitation d'une concession alimentaire sur le site est jugée essentielle pour bonifier l'offre de services et répondre aux attentes des usagers ;

CONSIDÉRANT qu'une seule personne s'est manifestée pour prendre en charge cette concession pour la saison hivernale 2025 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite encourager l'occupation de cet espace en facilitant l'accès à la concession alimentaire pour assurer la continuité du service ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité en tire plus d'avantages que d'inconvénient d'offrir le service à sa population et aux utilisateurs du Centre Plein Air;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu :

1. D'ATTRIBUER la concession alimentaire du Centre plein air La Souche à titre de période d'essai du 7 février au 15 avril 2025, à Madame Dorice Morin, sous réserve de la signature d'une entente entre cette dernière et la municipalité précisant les modalités d'exploitation et les obligations des parties ;
2. D'AUTORISER le maire et le directeur général greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente relative à cette concession ;
3. D'ASSURER le suivi nécessaire pour le bon fonctionnement de cette concession et de procéder aux ajustements requis, le cas échéant.
4. QU'une nouvelle entente devra être négociée pour la prochaine saison 2025-2026 advenant le cas où la concessionnaire désirerait continuer d'exploiter la concession dans le futur.

Adopté à l'unanimité des conseillers

31. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les gens de l'assistance.

2025-02-051 32. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 38.

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier